



Maraîchage biologique

mercredi 13 décembre 2017, par [MLSG](#)

Tu as entre 18 et 24 ans ? Tu cherches un métier d'avenir et tu t'intéresses à l'environnement, à l'alimentation durable - biologique, locale et de saison ? Tu as la main verte et tu souhaites un métier proche du sol et de la terre ? Suis notre formation d'ouvrier(ère) semi-qualifié(e) en maraîchage biologique ! Une détermination ciblée de deux semaines, organisée par la Mission Locale d'Ixelles, précédera l'entrée en formation et permettra aux candidats de tester leur projet professionnel in situ avant de se lancer dans l'aventure.

La Mission Locale pour l'Emploi de Saint-Gilles présente sa formation qualifiante pour devenir « **Ouvrier(ère) semi-qualifié(e) en maraîchage biologique** ». Cette formation s'adresse à tous les jeunes de 18 à 24 ans, ne disposant pas de CESS, domiciliés à Bruxelles et inscrits chez Actiris - Dans le cadre de la Garantie Jeunes.

Vidéo de présentation de la formation

La prochaine formation aura lieu du 18 février au 20 décembre 2019

Intéressé(e) ? Contactez-nous dès maintenant par téléphone au 02/542.63.28 ou au 0494/35.69.52

ou par email à l'adresse : partenariat@mlsg.be

Au programme

- * Identifier et étudier les différentes plantes maraîchères, avec un focus sur les anciennes variétés
- * Semer, planter et traiter selon les principes de l'agriculture biologique
- * Aménager et entretenir les sols
- * Construire des infrastructures de type abris et serres
- * Utiliser et entretenir les outils et équipements
- * Récolter, stocker et commercialiser les produits
- * Un stage professionnel d'un mois durant l'été
(en entreprise, association ou coopérative ou après d'un maraîcher indépendant)

Au niveau des dates

La prochaine session de notre formation qualifiante en maraîchage biologique aura lieu **du 18 février au 20 décembre 2019** Intéressé(e) ? Contactez-nous par téléphone au 02/542.63.28 ou par email à l'adresse suivante : partenariat@mlsg.be

Conditions

- * Avoir entre 18 et 24 ans
- * Etre domicilié en Région Bruxelloise

- * Etre inscrit comme demandeur d'emploi chez Actiris
- * Ne pas avoir le CESS (Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur)

Infos et inscriptions

Mission Locale pour l'emploi de Saint-Gilles
Chaussée de Waterloo 255 - 1060 Bruxelles
02/542.63.28 - partenariat@mlsg.be

P.-S.

Contact : 02/542.63.28 ou 02/542.63.21 - partenariat@mlsg.be